



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Gausson

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Nicolas

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Nicolas

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/02/1926

Étendue de la protection : Chapelle Saint-Nicolas : inscription par arrêté du 6 février 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.